

Direction du Reamenagement des Halles 2 rue Jean Lantier 75001 Paris

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

Comité de suivi des travaux

Séance du 28 juin 2011 Relevé de décisions

Participants:

Michèle HAEGY – Mairie du 1^{er} arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Jacques CHAVONNET - Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

Eric DOBLER - Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Mark COFFIE - Membre du CA de la bagagerie Mains libres

Emmanuel COCHER - Paroisse Saint-Eustache

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Joëlle ASSIMON - RATP, Communication

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Excusés:

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

1) Délai d'annonce des réunions publiques

M. Hucher s'engage à essayer de communiquer les dates des prochaines réunions dans un délai de 15 jours précédant ces réunions.

2) Déménagement de la Bagagerie pour permettre la démolition de la dalle

M. Hucher rappelle que la dalle du forum sur laquelle est située actuellement la bagagerie est le « toit » du forum et que des fuites pré-existaients avant la réalisation des travaux, à travers cette dalle.

Dans le cadre des travaux, la rénovation de l'étanchéité est nécessaire. Il a été à un moment donné envisagé de reposer une étanchéité sur l'existante, mais les DTU (textes normatifs permettant d'avoir des garanties d'assurances) interdisent d'avoir 2 étanchéités, et demandent que l'étanchéité réalisé soit facilement accessible. Toutefois, la faisabilité technique n'était pas garantie jusqu'à peu.

De nombreux sondages supplémentaires ont été réalisés récemment par l'entreprise de démolitions afin de reconnaître la constitution des recharges bétons situées en protection au-dessus de l'étanchéité actuelle. Ils ont permis de s'assurer que ces recharges étaient relativement faciles à démolir sans créer beaucoup de bruit ou de vibration. A ce jour, et au vu des derniers sondages réalisés, il est donc prévu de refaire toute l'étanchéité de la dalle sur la zone de la cité de chantier et sur la zone des pavillons Willerval. Cependant, il subsiste encore quelques interrogations concernant le phasage de ces travaux de démolition de la dalle qui devraient avoir lieu en novembre 2011.

3) Déménagement de la Bagagerie dans des locaux situés dans le jardin

M. Hucher précise que les locaux de la Bagagerie seront situés dans une première période estimée à 2 mois à l'intérieur du chantier entourés par des clôtures de chantier. Ensuite, de 2012 à fin 2013, ces locaux seront autonomes avec le jardin. Deux plans seront prochainement réalisés pour préciser les emprises de ces locaux pendant ces deux périodes successives. Concernant le phasage des travaux du jardin, M. Hucher précise qu'en 2012-2013 les travaux se dérouleront dans la partie ouest avec le local des jardiniers de la DEVE.

M. Chavonnet demande s'il serait possible d'obtenir les plans de ce local pour les jardiniers de la DEVE (plans, coupes, élévations,...). M. Hucher indique qu'à ce jour ces plans n'ont pas été dessinés mais invite les membres du comité à consulter le programme des locaux de la DEVE. M. Hucher précise également que par rapport au projet initial, ce local a été déplacé plus au sud vers la trémie routière pour limiter la hauteur de cette émergence et également pour que moins d'arbres soient supprimés (une rangée).

Mme Bourguinat demande où seront relocalisés les locaux du personnel de la DEVE pendant les travaux. M. Hucher indique qu'ils seront disposés au sein de la cité de chantier à partir de 2012 jusqu'à fin 2014, début 2015 pour le personnel et que des bungalows supplémentaires seront mis à disposition pour stocker le matériel.

4) Appel d'offres pour la construction de la Canopée

M. Hucher n'a pas de nouveaux éléments à préciser suite aux précédentes réponses déjà apportées par mail le 18/05/11 :

« Déclarer un appel d'offres infructueux n'a rien d'extraordinaire (ce n'est pas le 1er sur le réaménagement du quartier des Halles) ; c'est même quasi-systématique sur tous les grands projets ; cela permet de passer à une négociation (c'est-à-dire des réunions de travail) avec les candidats permettant de mieux s'expliquer sur les détails du projet à réaliser et sur les modalités de sa réalisation ; dans l'appel d'offres, les candidats élaborent leur offre sans aucun échange avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ; cette absence d'échange peut générer des incompréhensions des candidats qui se traduisent par des surévaluations des offres ; la négociation permet de lever ces incompréhensions et d'obtenir de meilleures offres.

Cette procédure de négociation était anticipée dans le calendrier et ne remet pas en cause le calendrier général de l'opération tel que vous le connaissez L'ensemble de la consultation (appel d'offres puis négociation) est confidentielle conformément au code des marchés publics ; seule la commission d'appel d'offres de la ville en a connaissance aux principales étapes. »

M. Hucher rappelle que la commission d'appel d'offres de la Ville est compétente pour attribuer des marchés et non pour voter les budgets des marchés.

5) Essais en soufflerie de la Canopée (addendum)

Mme Bourguinat indique que les documents envoyés par la SemPariSeine ne sont pas conformes car ils ne prendraient pas en compte le patio. M. Hucher précise qu'il s'agit bien des bons documents d'étude du CSTB et que ces documents prennent bien en compte l'ensemble des éléments.

Mail du 17/06/11 de M. Hucher: « Les essais en soufflerie ont été réalisés par le CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment), organisme public, qui regroupent les meilleurs experts français en la matière. Tous les essais ont été faits avec une maquette des bâtiments et de la toiture de la Canopée placée dans une maquette du site incluant le cratère. Les points de mesure, représentés sur la figure 8 de l'extrait ci-joint du rapport qui vous a été communiqué, comportent ainsi des points situés sur la terrasse du -1 (par exemple points 46) et sur la place basse (par exemple point 54). Je ne vois pas sur quelle approche scientifique repose votre qualification « d'approximation ». Je vous joints également quelques photos supplémentaires de la maquette permettant de mieux visualiser le cratère. Pour ce qui est du risque de sifflement, le sifflement est produit par la vibration de l'air seul ou de l'air et d'un objet ensemble ; les essais du CSTB n'ont détecté aucun risque de mise en vibration de cette nature. »

6) Ecran géant situé à l'angle des rues Berger et Lescot

Mme Bourguinat qualifie cet écran de très laid, d'agressif et émettant trop de luminosité la nuit. M. Hucher précise que les horaires de fonctionnement de cet écran géré par la SCFHP sont de 7h45 à 22h45 en semaine et jusqu'à 23h le samedi. Cet écran a pour objet de diffuser des informations de nature généraliste en lien avec les Halles. Ces messages sont fournis par la SemPariSeine (film 3D), le Forum des Halles (animations) et les équipements publics du site (Forum des images).

M. Hucher apporte les précisions suivantes concernant les panneaux publicitaires, 4 panneaux de format 320x240 seront implantés le long du linéaire de palissades rue Lescot. Ces panneaux seront implantés par la société Clear Channel qui a une convention avec la Ville de Paris.

Concernant la charte à faible impact environnemental et nuisances limitées, la société ayant participé à la rédaction de la charte présentera à la SemPariSeine un premier bilan fin 2011 avec des éléments chiffrés sur différents éléments tels que le taux de recyclage.

7) Montant des dégâts des inondations au Forum des Images

M. Hucher précise que le coût des dégâts occasionnés sera pris en charge par l'entreprise de travaux. Le principe étant que l'entreprise réalisant les travaux de démolition devait assurer dans la foulée l'étanchéité de la dalle du Forum.

8) Bruits liés aux travaux la nuit rue Rambuteau

M. Hucher précise qu'il n'y a pas eu de travaux de nuit en lien avec le projet de réaménagement des Halles. Pour information, des travaux ont lieu actuellement dans les souterrains de la voirie en lien avec le réseau Acropol.

Mme Assimon de son coté va se renseigner auprès des services de la RATP et informe qu'au sein du pôle transport, des travaux ont lieu toute l'année.

9) Espaces verts et aire de jeux provisoire

M. Hucher a bien transmis à la DEVE les informations concernant l'accès aux espaces verts coté Pied de Cochon. Mme Bourguinat précise qu'elle n'a à ce jour toujours pas reçu de réponse concernant la demande d'ajout d'une fontaine à eau supplémentaire. La DEVE étudierait cette demande.

M. Hucher précise que l'aménagement de l'aire de jeux pour les tous petits est encore à l'étude. Mme Bourguinat demande qu'une aire de jeux provisoire pour les petits soit réalisée.

10) Présence de la paroisse Saint Eustache au comité

L'ensemble des membres du comité valide la présence d'un membre de la paroisse Saint Eustache au comité qui est d'ailleurs représenté ce jour par M. Cocher.

11) Réimplantation du manège

M. Hucher n'a pas de nouvelle information concernant le manège.

Mme Haegy va essayer de joindre le propriétaire du manège pour en savoir plus.

12) Pavés provisoires et trous rebouchés

Mme Haegy précise que le Maire du 1^{er} arr. a demandé aux services de la Voirie de faire un état des lieux dans les rues piétonnes pour réparer et combler les trous dans la chaussée. La solution qui a été

retenue était celle qui pouvait être mise en place le plus rapidement car il n'y a pas de temps de séchage contrairement aux pavés définitifs qui eu ont un temps de séchage de 15 jours. L'objectif principal étant la sécurisation du site.

13) « Cuvettes »

- M. Chavonnet demande que les « cuvettes » présentes, notamment rue Berger, soient enlevées, car elles servent de poubelles. Une demande sera faite aux services de la DPE de la Ville.
- M. Chavonnet demande que les travaux de voirie (réparation, sécurisation, propreté) soient effectués plus rapidement et que des moyens financiers et humains supplémentaires soient mis en place. Mme Haegy remontera cette demande et fera le point avec la STV.

14) Soufflerie de ventilation rue de la Ferronnerie

M. Chavonnet remarque que les nuisances liées à cette ventilation sont désormais permanentes alors qu'auparavant elles étaient ponctuelles.

Mme Assimon distingue deux types de ventilation : une permanente et une d'extraction qui ne fonctionne qu'en cas de besoin. Mme Assimon va faire le point avec les services concernés pour éclaircir la situation.

15) Magazine « Demain les Halles »

M. Hucher s'engage à ce qu'un article soit dédié à la charte et donc au comité de suivi des travaux afin que la parole et l'implication des riverains puissent être mises en valeur. Il est convenu qu'une interview de M. Chavonnet soit réalisée.

16) Ligne téléphonique d'information

M. Bouzidi indique que la ligne téléphonique sera mise en place dans la semaine du 04/07 ou au plus tard du 11/07.

17) Totems

M. Bouzidi indique que les totems seront tous changés voire remplacés ou réparés dans le courant du mois de juillet.

18) Ligne téléphonique d'information

M. Bouzidi indique que la ligne téléphonique sera mise en place dans la semaine du 04/07 ou au plus tard du 11/07.

19) Guérite quai F. Mitterand

Mme Haegy demande s'il serait possible de déplacer cette guérite suite à ces plaintes de commerçants sur l'aspect esthétique de cette dernière.

M. Hucher précise que la présence de cette guérite à cet emplacement est obligatoire car il s'agit de l'espace dédié aux 2 agents gérant le trafic des camions stationnant sur les aires déportées en lien direct avec l'entrée de la cité de chantier.

Le prochain Comité de suivi aura lieu le MARDI 6 SEPTEMBRE A 17h00 à la SemPariSeine (salle 308A)